

## Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

L'université	
Type long (bacheliers de transition + masters)	
<b>Objectifs</b>	Former des acteurs polyvalents, dotés de fortes capacités d'analyse critique ; être capable de comprendre et d'analyser ce qui se passe pour développer de nouvelles choses ; développer des compétences de conception, d'analyse et de développement de projets. S'inscrire à l'université = s'orienter vers l'apprentissage et la maîtrise d'une discipline/matière ; visa pour plusieurs perspectives professionnelles différentes.
<b>Contenus des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En Bac : acquisition des fondements théoriques et des méthodes de recherche ; formation généraliste conséquente.</li> <li>- En master : application des acquis du Bac à des domaines plus ciblés, spécialisés.</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	3 ans de bachelier + de 1 à 3 ans de master
<b>Horaire des cours</b>	Variable selon la filière (+/- 16h de cours par semaine en droit mais plus dense en sciences), moins de cours différents que dans le type court, mais plus volumineux.
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Janvier, juin, (septembre)</li> <li>- Examens conséquents, mais espacés</li> </ul>
<b>TFE et mémoire</b>	Mémoire : travail de recherche et d'analyse approfondies sur une question scientifique originale
<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tardifs (généralement pas avant le Master), parfois absents</li> <li>- Visent à analyser des situations de terrain à l'aide de concepts théoriques</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Des professeurs qui, à côté de leur charge d'enseignement, font de la recherche.
<b>Méthode de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu : être autonome, gérer son temps « libre »</li> <li>- Assimilation et synthèse de matières</li> <li>- Rigueur d'analyse et de raisonnement</li> </ul>
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	Dominante de cours magistraux, souvent en grands groupes.
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CESS</li> <li>- Examen d'admission obligatoire pour le bachelier ingénieur civil/ingénieur civil architecte</li> <li>- Concours d'admission obligatoire pour le bachelier de médecine et dentisterie</li> <li>- Concours en fin de 1<sup>ère</sup> année pour le bachelier en médecine vétérinaire</li> </ul>
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bachelier de transition qui donne accès au master</li> <li>- Master</li> </ul>

### Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>



## Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

La Haute École	
Type court <sup>1</sup> (bacheliers professionnalisants)	
<b>Objectifs</b>	Former des professionnels, de futurs acteurs de terrain, opérationnels sur le marché de l'emploi ; apprendre des actes très concrets, développer des compétences professionnelles liées à la réalisation. S'inscrire en HE = s'orienter directement vers un domaine assez précis.
<b>Contenus des cours</b>	Cours de base et cours spécifiques à la filière, complétés par des activités d'intégration professionnelle ; davantage un apprentissage de savoir-faire ; formation un peu généralisée au début, mais très rapidement spécialisée, rapport direct entre le contenu du programme et le métier.
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type court : 3-4 ans</li> <li>- Type long : 5 ans</li> </ul>
<b>Horaire des cours</b>	Dense, cela peut aller de 30h à 36h par semaine, beaucoup de petits cours, parfois obligatoires
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocus</li> <li>- Janvier, juin, (septembre)</li> <li>- Session dense avec, parfois, 2 voire 3 examens par jour</li> </ul>
<b>TFE et mémoire</b>	TFE : étude d'une situation de terrain où l'on confronte pratique et théorie
<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parfois dès la première année, présence accrue au fil des années (mais cela peut différer selon les formations)</li> <li>- Visent à acquérir et maîtriser les gestes du futur professionnel.</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Des enseignants de formation, mais aussi beaucoup de professionnels ayant une expérience de terrain.
<b>Méthode de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu : être organisé, travail régulier, pour répondre à beaucoup d'échéances (rapports, interros régulières, travaux, travaux de groupe,...)</li> <li>- Rythme soutenu</li> <li>- Encadrement plus personnalisé que dans le type long</li> </ul>
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	Dominante de cours en petits groupes, étudiant actif.
<b>Conditions d'admission</b>	CESS
<b>Diplôme</b>	Bachelier professionnalisant (pour accéder à un master, généralement des compléments sont nécessaires (entre 45 et 60 crédits, c'est-à-dire une année supplémentaire))

<sup>1</sup> La haute école organise également des formations de type long, mais elles sont peu nombreuses et parfois très semblables, en termes de caractéristiques, à l'université.

Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>

## Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

L'École Supérieure des Arts (ESA)	
Type court et type long	
<b>Objectifs</b>	Former les étudiant.e.s dans les domaines de la musique, du théâtre et des arts de la parole, des arts plastiques, visuels et de l'espace, et des arts du spectacle et des techniques de diffusion et de communication. Former non seulement des artistes, mais aussi des pédagogues et des acteurs sociaux adaptés aux réalités du terrain et de la société actuelle.
<b>Contenus des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours artistiques qui visent le développement de compétences disciplinaires directement liées à la pratique professionnelle future.</li> <li>- Cours théoriques qui visent à développer la culture générale de l'étudiant, directement liés à la discipline.</li> <li>- Généralement, des cours de sciences humaines et sociales.</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type court : 3 ans</li> <li>- Type long : 4 ou 5 ans</li> </ul> Note : la réforme de la formation initiale des enseignants, entrée en vigueur en 23-24, se marque par l'ajout d'une année aux formations qui relèvent de l'enseignement (ex : passage de 3 à 4 ans)
<b>Horaire des cours</b>	Horaire de jour
<b>Évaluation</b>	Janvier, juin, (septembre)
<b>TFE et mémoire</b>	TFE : étude d'une situation de terrain où l'on confronte pratique et théorie ou travail de recherche et d'analyse.
<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filières pédagogiques : stages dans l'enseignement ou visant la médiation culturelle.</li> <li>- Disciplines non didactiques : stages chez des acteurs culturels et artistiques.</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Des enseignants de formation et des enseignants praticiens engagés sur base de leur renommée dans la pratique artistique.
<b>Méthode de travail</b>	Enjeux : être organisé, travail régulier (en particulier dans la discipline artistique), respect des échéances.
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	/
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CESS</li> <li>- Épreuve d'admission obligatoire : spécifique à chaque filière et portant généralement sur le potentiel créatif du candidat, ses connaissances (culture générale du domaine) et son projet (motivations) - organisée habituellement après le 15 août</li> <li>- Dans certains établissements : possibilité de préparer l'épreuve d'admission via une semaine de cours.</li> </ul>
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bachelier professionnalisant</li> <li>- Bachelier de transition qui donne accès au master</li> <li>- Master</li> </ul>

### Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>



# Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

La Promotion sociale	
Formations de niveau supérieur (bacheliers professionnalisants et BES) et de niveau secondaire	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle</li> <li>- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.</li> </ul>
<b>Contenus des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement par modules capitalisables (conditions d'accès spécifiques à chaque module)</li> <li>- Cours de base et cours spécifiques à la filière</li> <li>- Apprentissage de savoir-faire, accent davantage mis sur la pratique et le concret que sur les concepts théoriques.</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacheliers : 3 à 4 ans</li> <li>- BES : 2 ans</li> <li>- Formations de niveau secondaire : 1 à 2 ans</li> <li>- Certificat supérieur : 1 an</li> </ul>
<b>Horaire des cours</b>	En journée, en soirée et/ou le samedi (dépend des écoles et des formations) ; présence aux cours obligatoire (tolérance de 40% d'absences injustifiées dans le supérieur et 20% d'absences injustifiées dans le secondaire) ; horaire généralement moins chargé que dans le plein exercice.
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation certificative à la fin de chaque module</li> <li>- Seconde session possible pour chaque cours</li> <li>- Pas de blocus</li> </ul>
<b>TFE et mémoire</b>	Épreuve intégrée (qui ne peut être présentée qu'une fois que tous les modules sont réussis)
<b>Stages</b>	Présents dans toutes les formations mais parfois moins nombreux ou moins longs qu'en HE; <u>2 types</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage d'insertion professionnelle (premier contact avec le monde professionnel, s'y acclimater)</li> <li>- Stage d'intégration (objectifs plus précis liés à formation suivie et généralement le point de départ du TFE)</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Enseignants ou experts (= personnes expertes dans le domaine et qui ont une pratique sur le terrain).
<b>Méthode de travail</b>	Enseignement par modules ; cela permet de moduler sa formation selon ses disponibilités de temps,... mais cela implique aussi que chaque étudiant doit gérer son propre programme et donc une certaine autonomie ; grille d'évaluation donnée au premier cours, l'étudiant sait comment il va être évalué.
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	Disponibilité importante des formateurs qui connaissent leurs étudiants, généralement des petits groupes, beaucoup d'interactions.
<b>Conditions d'admission</b>	Bacheliers : être âgé de min 20 ans au moment de l'inscription (attention : il existe quelques exceptions)
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacheliers : obtention d'un bachelier professionnalisant (équivalent à celui délivré en HE) ; attention : le diplôme n'est valable qu'à partir d'un certain âge (généralement 23 ans)</li> <li>- BES : obtention d'un brevet ; diplomation possible à 22 ans</li> <li>- Formations de niveau secondaire : obtention soit d'un titre correspondant à ceux délivrés par l'enseignement secondaire de plein exercice (ex : qualification) soit d'un titre spécifique à la promotion sociale.</li> </ul>

## Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>



# Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

<b>L'Alternance (FAPME)</b>	
<i>Formations de « Chef d'entreprise » et de « Coordination et d'encadrement »</i>	
<b>Objectifs</b>	Principe général : apprendre un métier sur le terrain, chez un employeur, via un stage de longue durée complété par des cours. Formation professionnalisante = acquérir toutes les compétences utiles pour exercer le métier choisi en autonomie ; viser une intégration rapide sur le marché du travail. Les formations « Chef d'entreprise » : cours de gestion visant à être capable de gérer ou de participer à la gestion d'une entreprise, éventuellement sous statut indépendant. Les formations « Coordination et encadrement » préparent à l'encadrement de personnes/de projet et ne comporte pas les cours de gestion.
<b>Contenus des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours professionnels</li> <li>- Cours de gestion économique d'entreprise pour les formations de chef d'entreprise (séparément des cours professionnels ou intégrés à ces derniers selon le métier)</li> <li>- Organisation variable d'un métier à l'autre (toujours bien vérifier le programme)</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Chef d'entreprise » : la majorité des formations durent 2 ans (souvent + 1 année préparatoire si pas déjà une qualification dans le métier)</li> <li>- « Coordination et encadrement » : 1 an le plus souvent</li> </ul>
<b>Horaire des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours : souvent en soirées et/ou samedi, parfois en journée (variable d'un métier à l'autre, d'un centre à l'autre) pour +/- 8 h par semaine.</li> <li>- Aux cours, s'ajoute un certain nombre d'heures de stage variable d'un métier à l'autre (ex : dans le cas d'un convention rémunérée, les cours + le stage donnent lieu à un horaire dense de 38h/semaine).</li> <li>- Présence obligatoire ( % d'absence toléré)</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	Évaluation à la fin de chaque module + évaluation pratique en fin d'année préparatoire et en fin de formation (il faut 60% du total des points pour que l'année soit validée et 50% min dans chaque module)
<b>TFE et mémoire</b>	Travail de fin d'études (projet d'entreprise dans le secteur) à défendre oralement devant un jury avec professionnel.
<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'« heures de pratique à prester en entreprise » obligatoirement varie d'un métier à l'autre</li> <li>- Si cette pratique est obligatoire, choix entre stage sous convention FAPME (= rémunéré selon barème, généralement temps plein toute l'année) ou stage bénévole.</li> <li>- Si pratique non obligatoire, la seule possibilité est un stage sous convention FAPME.</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Formateurs des cours professionnels = professionnels du secteur toujours en activité dans leur métier et qui ont donc une pratique à jour.
<b>Méthode de travail</b>	L'apprenant doit répondre aux exigences de cours + examens/travaux de temps en temps. Organisation à trouver car classiquement (si convention rémunérée) 4/5 <sup>ème</sup> de la semaine, il doit répondre aussi à des exigences en milieu professionnel + impact des déplacements pour s'y rendre.
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le formateur ne fait généralement pas un exposé, mais partage son savoir y compris via des activités pratiques en atelier</li> <li>- +/- 25 personnes max la plupart du temps en cours théoriques et de gestion ; en petit groupe (+/-15 personnes max) pour les ateliers de pratique.</li> </ul>
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age minimum : 18 ans au 31 décembre</li> <li>- 4<sup>ème</sup> générale/technique/ artistique réussie</li> <li>Ou</li> <li>- 6<sup>ème</sup> professionnelle réussie + CQ6</li> <li>- CESS pour certaines formations</li> <li>- Possibilité d'examen d'entrée/dossier d'admission</li> </ul>
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme homologué par la FWB : « diplôme de chef d'entreprise » ou « diplôme de coordination et d'encadrement »</li> <li>- Diplôme permettant en général l'accès à la profession si elle est protégée</li> <li>- Pas d'équivalence avec les titres de niveau délivrés par le Ministère de l'Enseignement, c'est-à-dire pas d'équivalence avec le diplôme de bachelier, mais diplôme globalement positionné au niveau 4 ou 5 du cadre européen des certifications.</li> </ul>

## Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>



# Descriptif comparatif des 6 types de formations explorés

L'enseignement secondaire qualifiant	
<i>Technique de qualification et professionnel</i>	
<b>Objectifs</b>	<p>Former des professionnels de terrain avec des compétences techniques et transversales en lien avec la réalité des métiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enseignement technique de qualification développe plutôt l'aspect "conception" et mise en œuvre pratique.</li> <li>- Dans l'enseignement professionnel, le développement du "savoir-faire" est prédominant dans un cadre théorique déterminé.</li> </ul>
<b>Contenus des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique de qualification : la partie théorique est plus importante que dans le professionnel ; cours techniques spécifiques au métier, accompagnés par un peu de pratique.</li> <li>- Professionnel : principalement des cours pratiques lors desquels est appliquée la théorie.</li> <li>- Le détenteur du CESS est dispensé des cours généraux ; ce temps libéré permet de se mettre à jour au niveau des apprentissages liés au métier et/ou de poursuivre sa formation tout en ayant du temps pour d'autres choses (job d'étudiant par exemple).</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	3 ans (Parcours de l'Enseignement Qualifiant) ou 2 ans si avis favorable du conseil d'admission + obligation de valider les UAA de l'année dispensée (dans ce cas un élève pourra accéder à une 5 <sup>ème</sup> sans être passé par une 4 <sup>ème</sup> ).
<b>Horaire des cours</b>	Entre 28h à 36h par semaine. 5 jours sur 7 (hors périodes de stage d'immersion professionnelle). Cours obligatoires.
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des cours généraux à travers des périodes de certification « classiques ».</li> <li>- Évaluation des cours pratiques et techniques via un schéma de passation réparti de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année, selon un parcours découpé en différentes unités de qualification, sur le principe de l'évaluation continue. Un jury de qualification atteste en fin de parcours des compétences de l'élève (Épreuve intégrée (TFE ...), Examen du dossier d'apprentissage de l'élève, Portfolio...).</li> </ul>
<b>TFE et mémoire</b>	Parfois un TFE, mais pas systématiquement (cf. ci-dessus).
<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligatoires, ils visent à vivre en immersion les réalités de terrain et développer les compétences acquises à l'école.</li> <li>- La durée dépend des options mais les stages s'étalent sur plusieurs semaines (entre 4 et 12 semaines par degrés).</li> </ul>
<b>Enseignants</b>	Des enseignants de formation commune mais aussi des professionnels experts du métier envisagé, ayant le plus souvent une expérience de terrain.
<b>Méthode de travail</b>	Liens étroits entre la théorie et la pratique. Dans l'option, cours en ateliers pour lesquels la taille des groupes est définie par les normes de sécurité.
<b>Pédagogie et taille des classes</b>	Cours en groupe-classe de taille modérée, étudiant actif, encadrement et suivi personnalisés, remédiation immédiate Pour certaines formations, dans certains établissements, il peut arriver qu'une classe regroupant uniquement les élèves ayant déjà obtenu le CESS soit constituée.
<b>Conditions d'admission</b>	La demande d'inscription d'un élève ayant déjà obtenu le CESS doit être acceptée par la direction de l'établissement. La demande d'inscription en 5 <sup>ème</sup> année est soumise à l'approbation du Conseil d'Admission.
<b>Diplôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CESS à la fin d'une 6<sup>ème</sup> TQ ou d'une 7<sup>ème</sup> Professionnelle.</li> <li>- Certificat de Qualification donnant l'accès au métier visé si TOUTES les unités de qualification du parcours ont été validées.</li> <li>- Chaque unité de qualification réussie constitue en soi une attestation de compétence valorisable auprès d'un employeur.</li> </ul>

## Sources bibliographiques :

- Site web Mesétudes.be (2023). <https://mesetudes.be/>
- Philippe Fonck. (2022). Les carnets du CID N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur. CID-UCLouvain.
- Pôle académique de Namur. (2023) Les rendez-vous de la (ré)orientation. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>

